

## Fiscalité de l'assurance vie et des successions : les candidats à la présidentielle passent leur Grand Oral aux Assises de l'Afer

**Paris, le 15 mars 2022** – Près de 2000 adhérents étaient présents hier soir à la Salle Pleyel pour les Assises de l'Association française d'épargne et de retraite (Afer), retransmises également en streaming dans toute la France.

Créé à l'initiative du président de l'Afer, Gérard Bekerman, cet événement réunit tous les ans les décideurs politiques et les personnalités économiques influentes, pour des débats et échanges constructifs. Cette année, élection présidentielle oblige, **les principaux candidats étaient représentés aux Assises**, où ils ont exposé les grandes lignes de la politique de l'épargne qu'ils mettraient en place s'ils étaient élus.

Les représentants d'Emmanuel Macron (Laurent Saint-Martin, député, rapporteur général de la commission des finances), de Valérie Pécresse (Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France), de Marine Le Pen (Philippe N'Guyen) et d'Eric Zemmour (Vijay Monany) se sont **engagés à ne pas remettre en cause la spécificité du contrat d'assurance vie**. Emmanuel Macron et Valérie Pécresse entendent ne jamais intégrer l'assurance vie à la dévolution successorale.

Alors que la fiscalité des successions s'est imposée comme un thème majeur de la campagne, MM. Saint-Martin, Bertrand, N'Guyen et Monany **ont promis de pas augmenter la taxation des héritages**, annonçant même des allègements, notamment pour les successions populaires et moyennes, et pour certains d'entre eux de nouvelles exonérations pour les donations. A l'inverse, les représentants de Jean-Luc Mélenchon (Hadrien Toucel) et de Yannick Jadot (Guillaume Duval) ont **prévenu que leurs candidats imposeraient davantage les héritages dépassant 120 000 € pour l'un et 200 000 € pour l'autre**.

Pour renforcer la confiance, Laurent Saint-Martin a annoncé que la stabilité fiscale serait une priorité d'Emmanuel Macron, quand Xavier Bertrand a affirmé vouloir introduire le principe de non-rétroactivité des règles fiscales dans la Constitution. Philippe N'Guyen et Vijay Monany entendent créer de nouvelles opportunités d'investissement pour les épargnants : un fonds souverain pour le représentant Marine Le Pen, un livret innovation défiscalisé pour celui d'Eric Zemmour.

Gérard Bekerman a appelé les candidats à protéger ce trésor national qu'est l'assurance vie : *« L'assurance vie est un contrat d'épargne citoyen. Ses 1876 milliards d'euros d'encours, détenus par 18 millions de Français issus de toutes les catégories socio-professionnelles, financent les services publics, la transition écologique et la croissance de notre économie. Libérons l'assurance vie, respectons les spécificités qui ont fait son succès, plutôt que de la réprimer fiscalement. »*

Et de se faire force de proposition : *« Dans cette campagne, l'Afer n'a qu'un seul candidat, l'épargnant. Pour rétablir la confiance entre les gouvernants et ce dernier, nous faisons trois propositions : introduire un article 1<sup>er</sup> du code général des impôts qui viendrait rappeler que l'application de la règle fiscale doit faire prévaloir l'intérêt légitime des contribuables, prendre des mesures fortes pour garantir la sécurité et les rendements des fonds en euros, et s'engager à respecter la nature juridique du contrat d'assurance vie. »*

### Information presse :

Quentin Duthilleul – Portland

[quentin.duthilleul@portland-communications.com](mailto:quentin.duthilleul@portland-communications.com)

06 58 61 96 93

## **A propos de l'Afer**

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite – est la première association d'épargnants en France, avec plus de 753 000 adhérents représentant une épargne de 55 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'Afer est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et des 18 millions d'épargnants le rend nécessaire.

**Information presse :**

Quentin Duthilleul – Portland

[quentin.duthilleul@portland-communications.com](mailto:quentin.duthilleul@portland-communications.com)

06 58 61 96 93